



**MRC** du  
Golfe-du-Saint-Laurent

# *Maritime et touristique :*

Transformer notre réalité dans l'avenir grâce à la Signature Innovation

---

Volet 3 – Fonds régions et ruralité

## Bilan annuel des activités

1er avril 2023 au 31 mars 2024

## CONTEXTE

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ont signé une entente le 13 novembre 2023, dans le cadre du Fonds des régions et de la ruralité, volet 3, dans le but de mettre de l'avant le programme Signature Innovation. À l'intérieur de ce programme, un montant de 1 132 746 \$ sera investi au sein de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent grâce aux contributions du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

Le programme Signature Innovation vise à soutenir et à développer les industries maritimes et touristiques de manière à permettre à tous les villages de la MRC de bénéficier de retombées socio-économiques grâce au développement, à l'innovation et à la structuration de leur offre.

## OBJECTIFS

- Renforcer l'offre touristique : soutenir la création de produits touristiques de haute qualité pour attirer les gens dans la région et améliorer les produits existants pour accroître la visibilité et l'expérience des visiteurs.
- Développer l'industrie maritime : soutenir les acteurs de l'industrie en les encourageant à faire des choix innovants.
- Créer des liens entre les secteurs maritime et touristique : encourager les promoteurs à créer un lien plus fort entre les deux industries et à développer des produits touristiques liés à l'industrie maritime.
- Développer une marque régionale et une stratégie de marketing en lien direct avec les industries maritimes et touristiques afin d'accroître la visibilité et l'identité du territoire.

## PAQUET FINANCIER

Source de financement	Montant	%
MAMH - Volet 3 - FRR "Signature Innovation"	943 955 \$	83
MRC du Golfe-du-Saint-Laurent	188 791 \$	17
<b>Total</b>	<b>1 132 746 \$</b>	<b>100</b>

Part	2023-2024	2024-2025	Total
Ministre	755 164 \$	188 791 \$	943 955 \$
MRC	151 033 \$	37 758 \$	188 791 \$
<b>Total</b>	<b>906 197 \$</b>	<b>226 549 \$</b>	<b>1 132 746 \$</b>

## PLAN D'ACTION PRÉLIMINAIRE

Dépenses	Dépenses admissibles
Préparation du guide "Signature Innovation" - Ressources MRC	12 000 \$
Objectif 1 : Financement du projet : Volet 1 : Structurer l'offre touristique Volet 2 : Développement de l'industrie maritime Volet 3 : Création d'un lien entre les secteurs maritime et touristique	863 000 \$
Objectif 2 : Développement d'une marque régionale et d'une stratégie de marketing - Embauche d'un consultant - Consultations communautaires - Mise en œuvre	200 000 \$
Frais administratifs	57 746 \$
<b>Total</b>	<b>1 132 746 \$</b>

## ÉTAT DU FONDS AU 31 MARS 2024

### Revenus

Enveloppe reçue du FRR 2023-2024	755 164 \$
Contribution de la MRC	151 033 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>906 197 \$</b>

### Dépenses admissibles

Dépenses liées à la planification de Signature Innovation	9 600 \$
Dépenses liées à la préparation de projets	2 400 \$
<b>Total des dépenses admissible</b>	<b>12 000 \$</b>

### Sommaire

Enveloppe financière disponible 2023-2024	906 197 \$
Dépenses admissible	12 000 \$
<b>Fonds résiduels à inclure dans l'année 2024-2025</b>	<b>894 197 \$</b>

## DÉPENSES LIÉES À LA PLANIFICATION DE SIGNATURE INNOVATION

La MRC a créé un comité interne, composé de la directrice générale, l'agente de développement touristique, une agente de développement, la coordonnatrice au développement économique (également le l'agente intérimaire de développement bioalimentaire), pour réfléchir à la Signature Innovation de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent. Après plusieurs rencontres et ébauches de documents, le devis du programme Signature Innovation a été complété et soumis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour approbation.

Les salaires et avantages sociaux des employés impliqués dans la phase de planification a totalisé 9 600 \$.

## DÉPENSES LIÉES À LA PRÉPARATION DES PROJETS

À la suite de l'acceptation du devis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la coordonnatrice au développement économique a été mandaté de créer le guide du programme, le cadre de gestion, le guide du promoteur et le formulaire de demande ainsi que la grille d'analyse qui seront utilisés par le comité de pilotage du programme Signature Innovation.

Le salaire et les avantages sociaux de la coordonnatrice au développement économique a totalisé à 2 400 \$.

## CONCLUSION

Grâce au soutien financier du Fonds des régions et de la ruralité, la MRC pourra mettre en œuvre des actions et des projets dans les secteurs du tourisme et de l'industrie maritime et créer un lien entre les deux. Un premier appel à projets sera lancé en avril 2024.